



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alpatslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Rapport N° 13
DENOMINATION DE VOIES ET ESPACES PUBLICS

La commission de dénomination des voies et espaces publics a été interrogée par courriel.

Compte tenu de ses avis et de celui de Monsieur le Maire, il vous est proposé de donner :

- A la voie qui desservira le lycée Saint-Jean, le nom de « rue Michel Foucault ».

Michel Foucault (1926 – 1984), est un philosophe français.

Il a enseigné la philosophie à la Faculté de Clermont-Ferrand de 1960 à 1965.

Après les événements de Mai 68, il s'engage dans le politique et participe aux premiers mouvements de soutien aux travailleurs immigrés.

A partir de 1970 jusqu'à sa mort en 1984, il tient la chaire « Histoire des systèmes de pensées » au Collège de France tout en menant des combats au sein de la société comme celui de l'amélioration des conditions de détention dans les prisons.

Il est connu pour ses critiques des institutions sociales, principalement la psychiatrie, la médecine, le système carcéral et pour ses idées et développements sur l'histoire de la sexualité, ainsi que ses théories générales sur le pouvoir et les relations complexes entre pouvoir et connaissance. Il est détenteur d'un double cursus en philosophie et en psychologie

Il meurt du sida le 25 juin 1984 à Paris. Son compagnon, Michel Defert, a fondé l'association AIDES en son honneur.

- A la voie desservant le gymnase du Lycée Saint-Jean, le nom de « rue Toni Morrison ».

Toni Morrison (1931 – 2019) est une écrivaine afro-américaine née dans l'Ohio dans une famille ouvrière de quatre enfants. Après des études de lettres et une thèse sur le thème du suicide dans l'œuvre de Faulkner et de Virginia Woolf, elle fait une carrière de professeur aux universités de Texas Southern, Howard, Yale et Princeton.

Elle cumule les casquettes de romancière, essayiste, critique littéraire, dramaturge, librettiste, professeure de littérature et éditrice américaine.

Elle a travaillé comme éditrice chez Random House, spécialisée en littérature noire. Elle est ainsi à l'initiative de la publication des autobiographies de Mohamed Ali et d'Angela Davis.

En 1988, elle obtient le prix Pulitzer pour son roman *Beloved* qui la rend notamment célèbre en France. Suivront entre autres romans, *Jazz* en 1992 et *Home* en 2012.

En 1993, c'est la consécration internationale lorsqu'elle reçoit le Prix Nobel de littérature pour l'ensemble de son œuvre. L'Académie suédoise a voulu récompenser celle « qui, dans ses romans, caractérisés par une force visionnaire et une grande puissance poétique, ressuscite un aspect essentiel de la réalité américaine ». Elle est à ce jour la huitième femme, la première femme noire et le seul auteur afro-américain, à avoir reçu cet honneur.

La commission de dénomination des voies et espaces publics propose également de requalifier la place des Vignerons en « Place d'Arménie » pour rendre hommage aux victimes du génocide arménien. Il a été perpétré d'avril 1915 à juillet 1916 et fut planifié et exécuté par le parti au

pouvoir à l'époque, le Comité Union et Progrès (CPU), plus connu sous le nom de « Jeunes-Turcs » et qui gouverna de 1913 à 1918.

Durant cette période, les deux tiers des arméniens (environ 1,5 million de victimes) qui vivaient sur le territoire actuel de la Turquie ont péri du fait de déportations, famines et massacres de grande ampleur perpétrés directement par les soldats et gendarmes ottomans chargés d'escorter les convois jusqu'au désert dans les « marches de la mort » ou par de nombreux criminels regroupés dans ce qui sera connu comme l'« Organisation spéciale » et libérés par les autorités à cette fin.

Il vous est demandé d'approuver ces propositions.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

29 JUIN 2021

Le Maire,



Olivier BIANCHI